



## Termes de Référence Evaluation Finale

Programme de Promotion d'une Agriculture Durable et d'une  
Citoyenneté Engagée au XXIème siècle

### Volet Benin

## **I. Le contexte de l'évaluation**

### **1. Les organisations**

Le programme PADCE XXI de DBA est mis en œuvre au Bénin en partenariat avec l'ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement). Le partenariat entre DBA et ALDIPE remonte à 2006 dans le cadre d'activités d'éducation au développement menées par l'ONG belge au Bénin. La prise de connaissance progressive notamment via le partage de visions ainsi que la confiance entre les deux ONG ont amené en 2007 à inaugurer un volet Sud centré sur la sécurité alimentaire dans le département du Zou.

ALDIPE est plus particulièrement chargé de l'exécution opérationnelle du programme. L'ONG est reconnue comme un acteur essentiel dans le domaine du développement dans les départements du Zou et des collines et entretient par ailleurs d'excellentes relations avec les autorités communales et départementales qui lui permettent de travailler en synergie avec les institutions étatiques. DBA apporte son conseil, son appui et son expertise à ALDIPE et s'assure de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du programme. Les activités sont mises en œuvre suivant le planning opérationnel défini d'un commun accord lors de l'identification du programme.

Défi Belgique Afrique est une asbl belge, créée en 1987, reconnue comme ONG et comme OJ, dont la mission consiste à :

1. Participer à l'émergence et la consolidation d'une conscience citoyenne auprès de la jeunesse et renforcer son engagement individuel et collectif en faveur d'un monde équitable, solidaire et durable, mais aussi contribuer, avec d'autres, à en faire une priorité des acteurs de l'éducation.
2. Soutenir les familles dont la principale activité est l'agriculture (exploitations familiales) afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie, et assurer la transition vers des systèmes alimentaires durables ayant un impact économique, social et environnemental positif sur le long terme pour les agriculteur.trice.s et pour les consommateur.trice.s.

ALDIPE est une ONG de développement créée en juin 1989 à l'occasion de la paralysie totale de toutes les institutions d'Etat suite à la crise socio-économique et politiques des années 1988-1990. L'ONG a comme mission de participer au développement socio-économique et culturel de l'Afrique en général et du Bénin en particulier par l'appui aux zones déshéritées et aux populations défavorisées à travers des approches de responsabilisation et d'autopromotion. Elle est basée à Bohicon et travaille dans les départements du Zou-collines, du Mono-Couffo, de l'Ouémé-Plateau et de l'Atlantique.

Pour maintenir une activité agricole rentable en milieu rural en combinant les objectifs indissociables de sécurité et de souveraineté alimentaire, l'ONG ALDIPE œuvre pour une agriculture plus juste sur le plan social avec des modes de production durables et respectueux des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau. Elle met en œuvre des projets de développement agricoles axés sur l'appui aux agricultures familiales.

### **2. Description du projet/programme**

L'intervention vise à promouvoir le développement de filières agricoles locales (riz, maïs et soja) par des communautés ancrées durablement dans leur territoire, dans les communes d'Abomey, Zakpota, Zagnanado et Zogbodomey (Zou). Au niveau de la production, le programme déploiera une stratégie d'aménagement des bas-fonds et de formation à des itinéraires techniques adaptés aux effets du changement climatique et respectueux de l'environnement. Le programme équipera et accompagnera des groupements de femmes notamment pour la transformation du riz (battage, décorticage, étuvage,

...) mais aussi du maïs et soja. Pour compléter l'approche filière, des associations villageoises de commercialisation (AVC) et les coopératives organiseront le crédit/stockage et la vente groupée des productions agricoles. Des entrepreneur.euse.s agricole.s seront aussi appuyé.e.s pour développer des circuits courts et la vente directe. Quant à la jeunesse, elle sera sensibilisée à l'impact de sa consommation sur l'économie locale. Pour assurer l'ancrage durable des communautés dans leur territoire, des relais communautaires (nutrition, hygiène, alphabétisation, agriculture, pistes rurales et eau potable) et des AVEC (Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit) seront mobilisés et les services décentralisés ou déconcentrés seront associés à la co-gestion des infrastructures. Les capacités du partenaire seront renforcées en agroécologie et en capitalisation notamment.

## **II. Les enjeux de l'évaluation**

### **1. Objectifs et objet de l'évaluation**

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier les changements induits par l'action et la qualité des interventions afin d'en tirer les leçons pour la suite et rendre compte à notre bailleur.

Comme il s'agit de l'évaluation finale, il est demandé de considérer l'outcome dans son entièreté et d'analyser les critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, effets-impact, durabilité et des thème transversaux de genre et d'environnement

Au niveau de la pertinence, efficacité et de l'efficience, on demande de se référer également aux résultats de l'évaluation à mi-parcours qui a déjà analysé ces aspects et de les actualiser.

Au niveau des effets-impact, il est demandé de travailler à partir de la théorie du changement et d'estimer dans quelle mesure cette dernière était juste et réaliste, mais aussi d'apprécier les changements induits par les interventions dans le milieu.

Au niveau de la durabilité, il est demandé d'estimer les résultats en fonction des communes pour tenir compte de la durée d'intervention et de la phase de la stratégie de sortie.

Suite à ces différentes analyses, l'évaluateur.ice dégagera des leçons de la mise en œuvre du programme dans le but de formuler des recommandations concrètes. Les résultats nous permettront de mieux nous projeter dans l'avenir en réorientant nos actions si nécessaire et permettra au bailleur d'avoir un avis éclairé sur les résultats du programme.

### **2. Public cible de l'évaluation**

Pour les activités de production de riz, maïs et soja ainsi que de leurs circuits de transformation et de commercialisation, le public cible est celui des agriculteur.rice.s dans les trois communes où se déroule le programme. On touche ici plus de 350 ménages.

Concernant les activités en nutrition et en hygiène, elles se réalisent auprès de 1.250 ménages des villages de Zagnanado et Zogbodomey. C'est parmi ce public que les candidat.e.s à suivre les cours d'alphabétisation se manifestent.

Finalement dans le domaine de l'ECMS, ce sont chaque année environ 100 jeunes de Abomey/Bohicon qui s'engagent dans un cycle Do It.

Domaine	Abomey	Zakpota	Zagnanado	Zogbodomey
Agricole (coopérative)		58 ménages	110ménages	242ménages
Nutrition			307ménages	1102ménages
Alphabétisation	/	8 centres et 202 apprenant.e.s sur CODDÉSUD (précédent programme)	8 centres pour 192 apprenant.e.s sur (CODDÉSUD 3) 4 centres avec 107 apprenant.e.s sur PADCE XXI	6 centres avec 265 apprenant.e.s sur PADCE XXI
Hygiène/assainissement			307 ménages	1102 ménages
AVEC		370 membres	230 membres	420 membres
Jeunes urbains	100/chaque année ou 500 sur la durée du programme			

### 1. Champs de l'évaluation (zone géographique, outcome concernés, partie-prenantes)

Le programme est mis en œuvre dans 4 des 9 communes du département du Zou : ZaKpota, Abomey, Zagnanado et Zogbodomey. Les 3 premières communes constituaient déjà la zone d'intervention du précédent programme, la commune de Zogbodomey vient élargir la zone d'intervention depuis 2017.

L'outcome du programme : « Promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire » a été exécuté dans ces zones de façon différente. Le type d'activités menés et la durée de l'intervention seront à prendre en compte lors de l'évaluation de la réalisation de l'outcome dans ces 4 zones.

L'évaluateur.ice s'entretiendra avec les bénéficiaires direct.e.s : hommes et femmes du milieu rural (villages des communes impliquées), jeunes du milieu urbain (écoles secondaires) et du milieu rural (écoles primaires) mais également indirect.e.s : la mairie, les services techniques décentralisés et déconcentrés, les enseignant.e.s et parents de jeunes

## III. Contenu, méthodologie et profil

### 1. Questions évaluatives

Les questions évaluatives s'articuleront autour des critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les effets auxquels s'ajouteront le genre et l'environnement

#### 1. La pertinence

- Les activités et les produits du programme sont-ils bien adaptés à l'impact et aux effets recherchés ?

- Les modalités d'accompagnement du public cible sont-elles appropriées/adaptées ? Quels sont les alliés à mobiliser ?
2. L'efficacité
    - Dans quelle mesure les objectifs visés ont-ils été atteints/sont-ils susceptibles d'être atteints ?
    - Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés ? Quels sont les freins identifiés ? Y a-t-il des réorientations nécessaires pour des programmes futurs ?
  3. Efficience
    - Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?
    - Le programme a-t-il été exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles ?
  4. Effets (Impact)
    - Quelles sont les effets et/ou changements de comportement observés auprès du public cible ?
    - Comment ces effets et/ou changements ont-ils amélioré les conditions de vie du public cible et/ou motivé leur engagement pour un monde équitable, solidaire et durable ?
    - Dans quelle mesure faut-il réorienter la stratégie pour accroître les effets et les impacts ?
  5. Durabilité
    - Dans quelle mesure les relais communautaires ont continué leur rôle ?
    - Est-ce que les structures mises en place continuent à fonctionner et à évoluer : coopératives, AVEC, Bénévoles, cellules ECMS, facilitateurs en alphabétisation
  6. Genre
    - Est-ce que le projet a amélioré les conditions de vie des femmes ?
    - Est-ce que le projet a eu des impacts négatifs sur les femmes ?
    - Est-ce que le projet favorise une plus grande implication des filles/femmes au processus de décision et de participation au développement local ?
  7. Environnement
    - Quels sont les domaines où le projet a eu un impact positif par rapport à l'environnement ?
    - Quelles sont les garde fous à mettre en place pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement ?

## 2. Les caractéristiques méthodologiques de l'évaluation:

- Réalisée en référence à la logique d'intervention du programme.
- Participative : les parties prenantes (ALDIPE, DBA, organisations partenaires, publics) seront sollicitées/impliquées/consultées lors des différentes étapes du processus d'évaluation.
- Triangulation des informations recueillies
- Prospective : l'évaluation inclura des propositions d'amélioration, à formuler en collaboration avec les parties prenantes.

Les documents disponibles :

Projet soumis à la DGD (2017-2021)

Rapport annuel 2017, 2018, 2019 et 2020

Rapport de l'évaluation à mi-parcours

Score de performances et leçons apprises (rapports soumis à la DGD annuellement)

Le manuel de suivi/évaluation

Les rapports de suivi-évaluation 2018, 2019 et 2020

### 3. Le profil de l'évaluateur.trice :

- Disposer d'une expertise et de bonnes connaissances des enjeux liés au développement rural durable
- Avoir une expérience de plusieurs années dans l'évaluation de programmes/projets et surtout en Afrique
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention
- Parfaite maîtrise du Français (en particulier bonnes capacités de rédaction).

## IV. Timing, pilotage et livrables attendus

Plan indicatif du processus

Description	Echéance
Recrutement de l'évaluateur.trice	Octobre 2021
Préparation de l'évaluation (3 jours) - S'accorder sur les termes de la collaboration, signer la convention - Organiser une réunion de démarrage (définir la méthode de collecte des données, les guides d'entretien, personnes à rencontrer, etc.) - Analyse documentaire (DBA et autres) - Rencontre des responsables de projets de DBA - Elaboration d'un rapport de démarrage	Novembre 2021
Travail de terrain (6 jours) - Rencontres au Bénin des publics et des partenaires - Focus group - Elaboration de conclusions provisoires et première réunion de restitution auprès de l'équipe au Bénin	Novembre 2021
Elaboration du rapport d'évaluation (4 jours)  - Elaboration du rapport provisoire et final - Organiser une réunion de restitution finale en Belgique	Décembre 2021

La durée de l'évaluation est estimée à environ 13 jours de travail et 2 jours de voyages, avec des variations possibles dans la répartition proposée ci-dessus.

### Candidatures

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à adresser leur candidature pour le 2 novembre 2021 au plus tard à Patricia Toelen (patricia@ongdba.org), responsable de l'évaluation, composée des documents suivants :

- Une note de compréhension des TDR (max 5 pages)
- Une note méthodologique détaillée d'intervention (max 10 pages)
- Un planning détaillé de la mission
- Un CV du consultant
- Un tableau détaillé des coûts liés à l'évaluation en euros ttc.

Toute information additionnelle peut être obtenue auprès de Patricia Toelen, à l'adresse sus-mentionnée.